



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 3 janvier 1949

Classe 50 c

Demande déposée: 8 mai 1946, 20 h. — Brevet enregistré: 31 mai 1948.
(Priorité: France, 25 mars 1946.)

BREVET PRINCIPAL

Lucien Claret, Colombes (Seine, France).

Porte-plume ou objet analogue à réservoir.



L'étanchéité des porte-plumes ou objets analogues à réservoir est un des problèmes les plus difficiles à résoudre en raison de la condensation qui se produit à l'intérieur du capuchon lors des alternances de chaud et de froid, et du ruissellement sur les parois intérieures qui a pour effet de tacher d'encre les parties du porte-plume avec lesquelles les doigts sont habituellement en contact.

La présente invention a pour objet un porte-plume ou objet analogue à réservoir muni des dispositions destinées à éviter ces désagréments.

Ce porte-plume ou objet analogue à réservoir est caractérisé par le fait qu'au moins une rainure annulaire est gravée à l'intérieur de son capuchon au voisinage du niveau occupé par la plume lorsque ledit porte-plume ou objet analogue à réservoir est fermé. Les rainures ainsi pratiquées constitueront des obstacles annulaires rompant la continuité de la surface intérieure du capuchon et s'opposant par suite à la coulée de l'encre sur le corps même du porte-plume ou objet analogue à réservoir. Ces rainures pourront avoir tout profil approprié, la forme préférée étant caractérisée par le fait que leur face qui est située du côté du corps du porte-plume ou objet analogue à réservoir est perpendiculaire à l'axe de celui-ci.

A titre d'exemple et pour faciliter l'intelligence de la présente description, on a représenté au dessin annexé:

Fig. 1 une vue en coupe longitudinale axiale d'une première forme d'exécution de l'invention constituant un porte-plume,

Fig. 2 une vue également en coupe longitudinale d'une seconde forme d'exécution.

Dans l'exemple représenté à la fig. 1, le capuchon 1 du porte-plume comporte intérieurement un certain nombre de rainures annulaires 2, trois par exemple, qui sont réparties entre le fond du capuchon et l'extrémité avant du porte-conduit 4. Ces rainures présentent de préférence du côté le plus voisin du corps du porte-plume une paroi 3 perpendiculaire à l'axe. De cette manière le liquide qui a pu se condenser sur le fond du capuchon 1, et qui tend lorsque le porte-plume est placé verticalement, par exemple dans la poche, à s'écouler vers le porte-conduit, est arrêté par la première rainure, et se répand circulairement dans celle-ci plutôt que de continuer son chemin. S'il est en quantité suffisante pour que l'écoulement se continue au-delà de la première rainure, il est encore arrêté par la deuxième puis la troisième rainure. Cette disposition permet donc pratiquement d'empêcher que l'écoulement provenant de la condensation ne parvienne jusqu'au corps du porte-plume.

Afin d'empêcher que le liquide qui, en s'écoulant aurait dépassé les rainures 2, de se glisser entre le corps du porte-plume et la partie inférieure du capuchon, il est désirable de clore d'une manière aussi étanche que pos-

sible par un joint approprié, l'interstice qui peut exister entre ces deux parties. L'expérience a montré que, surtout dans le cas où la fermeture du capuchon se fait non par
5 blocage, mais par frottement, par exemple sur une bague fendue telle que celle qui est représentée en 12 aux dessins annexés, l'appui l'une sur l'autre de surfaces perpendiculaires à l'axe ne suffit pas à donner une
10 étanchéité suffisante.

Par contre, on obtient des résultats satisfaisants si le joint est formé par une portée tronconique 5 formant la partie terminale avant du corps du porte-plume, et coagissant avec la surface interne 6 également
15 conique ou sensiblement conique du capuchon. Dans l'exemple représenté à la fig. 1 la portée conique est prévue sur un manchon 7 qui sert à maintenir assemblées les diverses pièces
20 qui servent à l'alimentation et à la protection de la plume.

Dans la variante représentée à la fig. 2 qui concerne un porte-plume réservoir de type courant, la portée conique 8 est prévue à
25 l'avant d'une pièce 9 qui joue à la fois le rôle de porte-conduit et de porte-sac.

L'action combinée des rainures annulaires et du joint conique permet ainsi d'obtenir quant à l'étanchéité des résultats particulièrement satisfaisants. Il va sans dire que
30 ces dispositions peuvent être combinées avec d'autres déjà connues telles que des trous ou événements 10 et 11 percés dans le capuchon au-dessus et au-dessous du point 8.

REVENDICATION:

35

Porte-plume ou objet analogue à réservoir, caractérisé par le fait qu'au moins une rainure annulaire est gravée à l'intérieur de son capuchon au voisinage du niveau occupé
40 par la pointe lorsque ledit porte-plume ou objet analogue à réservoir est fermé.

SOUS-REVENDICATION:

Porte-plume ou objet analogue à réservoir suivant la revendication, caractérisé par le fait que les rainures ont celle de leurs
45 faces qui est située du côté du corps du porte-plume ou objet analogue à réservoir, perpendiculaire à l'axe de celui-ci.

Lucien Claret.

Mandataire: Dr Arnold R. Egli, Zurich.

Fig. 1

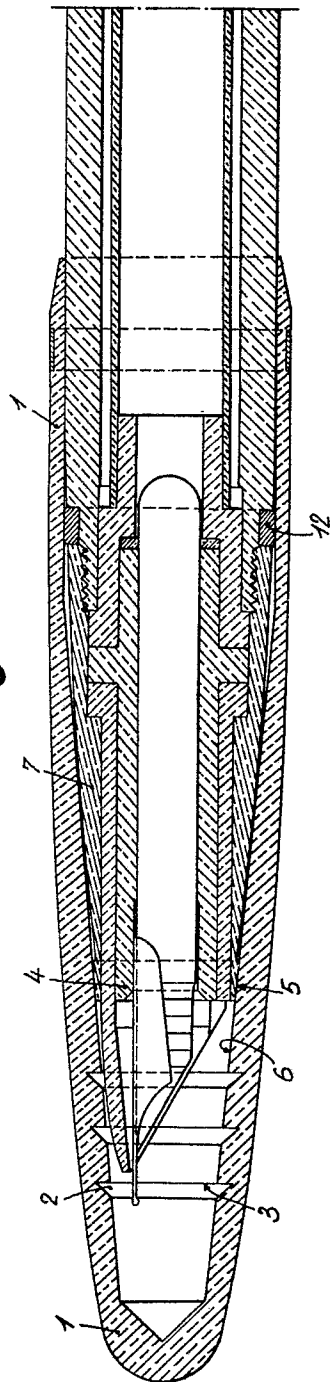


Fig. 2

